

ARRÊTÉ MUNICIPAL n°

SG P-2025-007

confiant au CDG74 la mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, de menaces ou d'actes d'intimidation

Le Maire de la Commune de VIRY (Haute-Savoie);

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 135-6, L. 452-43, et R. 135-1 et suivants ;

Considérant que toute autorité territoriale a l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes ;

Considérant que le CDG74 a mis en place ce dispositif, par arrêté n°2020-AG-15 du 6 mai 2020 modifié par l'arrêté n°2021-AG-01 du 27 janvier 2021, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en font la demande par une décision expresse ;

Considérant qu'il semble opportun, dans un souci d'indépendance et de confidentialité, de confier au CDG74 la mise en œuvre de ce dispositif pour le compte de la commune de Viry; Considérant que l'information de cette décision sera transmise au Comité social territorial (CST);

ARRÊTE:

Article 1

La mise en œuvre du dispositif de signalement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou d'actes d'intimidation, est confiée au CDG74 dans les conditions définies par arrêté de son Président.

Article 2

L'ensemble des agents de la collectivité est informé par le biais du « RH Info » de la commune, de la mise en œuvre dudit dispositif.

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et transmis au CDG74 à l'adresse <u>signalement@cdg74.fr</u>.

Viry, le 14 avril 2025

Le Maire, Laurent CHEVALIER

Signé le 15 avril 2025

Service rédacteur : Secrétariat général	Cadre réservé à la notification (Nom, prénom + date + signature)
Nomenclature télétransmission :	(Nom, prenom + date + signature)
4.4 - Autres catégories de personnels	
<u>Nature de l'acte</u> :	
Arrêté permanent Arrêté temporaire	
<u>Mesures de publicité</u> :	
☐ Transmis au contrôle de légalité le 16/04/2025	
□ Publié le 12/05/2025	
Arrêté municipal de portée générale	
□ Certifié exécutoire le 12/05/2025 (Nom, prénom, qualité du signataire)	